

Tél. 061/21.61.09
061/21.02.75 (ligne directe)

Agent traitant : Frédérique GATELLIER (urba-catu@bertogne.be) ,
N/Réf. : 153/2023
V/réf. : 3976/NP

Informations notariales
Articles D.IV.99, D.IV.100 et D. IV.105 du Code du développement territorial

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 2 octobre 2023 relative à un bien sis à **BERTOGNE**, 1^{ère} division, **Bertogne**, cadastré section **B** n°**1010D2** et appartenant à | , nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code de développement territorial :

Le bien est situé en zone forestière (100%) - dans un périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur de **BASTOGNE** approuvé par Arrêté royal ou exécutif du 05/09/1980 (**M.B. du 24/03/1981**) et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir ou d'urbanisation délivré après le 1^{er} janvier 1977.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans.

Le bien :

- Est situé dans un parc naturel
- N'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement (ancien permis d'exploiter).
- Ne fait pas l'objet d'un permis de location.
- N'est grevé d'aucune zone de recul, alignement, distance à observer vis-à-vis des voisins, expropriation pour cause d'utilité publique.
- N'est pas repris dans un plan ou projet de plan de remembrement.
- N'est pas repris sur la Liste de Sauvegarde des Biens Immobiliers.
- N'a pas fait l'objet d'une procédure de classement.
- N'a pas fait l'objet d'une mesure de lutte contre l'insalubrité.
- N'est pas situé dans le périmètre d'un site d'activité économique désaffecté.
- N'est pas inscrit dans la banque de données de l'état des sols visés à l'article 14 du décret relatif à l'assainissement des sols pollués.

Le bien n'est pas situé dans une zone à risque, au vu de la carte de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau du sous-bassin hydrographique de l'Ourthe adoptée par le Gouvernement wallon le 13 juillet 2006.

Le bien est situé à moins de 50m d'un cours d'eau non navigable non classé.

2% de la superficie du bien est situé dans le périmètre du site Natura 2000 BE34032 (Bassin de l'Ourthe occidentale) visé par l'article 1bis alinéa unique 18° de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifié par le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

REMARQUES :

- Le bien n'a fait l'objet d'aucune infraction constatée par procès-verbal.
- L'existence ou non d'une servitude est à vérifier auprès du bureau de l'enregistrement de Neufchâteau, rue du Clos des Seigneurs, NEU2 à 6840 Neufchâteau.

Nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

A BERTOGNE, le 26 octobre 2023.

Pour le Collège,

La Directrice générale,
F. LEROY



Le Bourgmestre,
JM FRANCO